

## **Conditions générales de ventes**

### **Article 1 - Prix des places**

1.1 - Les prix des billets de spectacles sont indiqués en euros toutes taxes comprises.

1.2 - Différents types de tarifs peuvent vous être proposés selon les manifestations.

1.3 - Toutes les commandes quelle que soit leur origine sont payables en euros.

1.4 – JAZZ ENTRE LES DEUX TOURS se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment mais les produits seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de l'enregistrement des commandes.

1.5 - Les billets de spectacles demeurent la propriété de l'organisateur de la manifestation jusqu'à l'encaissement complet et définitif du prix par JAZZ ENTRE LES DEUX TOURS.

### **Article 2 – Paiement et Obtention des billets**

Selon le délai existant entre la date à laquelle vous effectuez votre réservation, et la date à laquelle se déroule la manifestation, vous aurez le choix entre trois modes de paiement.

2.1 - Si la manifestation se déroule à plus de 45 jours de la date de la réservation, trois modes de paiement peuvent vous être proposés : chèque bancaire ou numéraires exclusivement au bureau du festival 11bis, rue des augustins – 17000 La Rochelle, carte bancaire via un module Paypal sécurisé, en ligne sur le site [www.jazzentrelesdeuxtours.fr](http://www.jazzentrelesdeuxtours.fr).

- Si la manifestation se déroule à moins de 45 jours de la date de la réservation, trois modes de paiement peuvent vous être proposés : chèque bancaire, carte bancaire ou numéraires bureau du festival 11bis, rue des augustins – 17000 La Rochelle et dans les différents points de vente

2.1.1 - Le paiement par chèque équivaut à une prise d'option. Nous vous recommandons de nous faire parvenir votre chèque dans les meilleurs délais afin que nous puissions valider votre option. Ce chèque est à faire à l'ordre de JAZZ ENTRE LES DEUX TOURS et à expédier avec enveloppe timbrée à votre adresse pour retour à :  
JAZZ ENTRE LES DEUX TOURS – 11bis rue des augustins – 17000 LA ROCHELLE  
Votre option reste valable 6 jours. Passé ce délai, si votre chèque ne nous est pas parvenu, votre option s'annulera automatiquement. Votre option ne sera validée qu'après réception de votre chèque.

2.1.2 – Le paiement par carte bancaire équivaut à une commande ferme.

2.2 - Le mode d'obtention de vos billets est lié au mode de paiement retenu en fonction des dates de réservation.

### **Article 3 - Données personnelles**

Les informations et données vous concernant sont nécessaires à la gestion de votre commande et à nos relations commerciales. - Les données sont conservées dans votre Compte personnel par JAZZ ENTRE LES DEUX TOURS : ces données permettent de mener à bien votre transaction. En outre, ces données, une fois enregistrées, vous permettent d'effectuer plus rapidement vos transactions futures, conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 par laquelle vous disposez d'un droit d'accès ou de rectification.

### **Article 4 - Validation**

Vous déclarez avoir pris connaissance et accepté les présentes conditions générales de vente avant la passation de votre commande. La validation de votre commande vaut donc acceptation de ces conditions générales de vente.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées par JAZZ ENTRE LES DEUX TOURS constituent la preuve de l'ensemble des transactions.

### **Article 5 - Annulation et remboursement**

Un billet de spectacles ne peut être remboursé même en cas de perte ou de vol, ni repris, ni échangé, sauf en cas d'annulation d'un spectacle et de décision par l'organisateur du remboursement des billets. Un billet ne peut également être revendu à un prix supérieur à celui de sa valeur faciale.

### **Article 6 - Service clientèle et suivi de commande**

Le présent service de Billetterie est réalisé par JAZZ ENTRE LES DEUX TOURS – 11bis rue des augustins – 17000 LA ROCHELLE. Pour toute information ou question, nos Services sont à votre disposition.

### **Article 11 - Responsabilité**

Pour l'acheminement ou la délivrance de vos billets, JAZZ ENTRE LES DEUX TOURS vous propose, soit d'aller retirer vos billets au bureau de JAZZ ENTRE LES DEUX TOURS et dans les différents points de vente soit en vous les faisant parvenir par la poste en joignant une enveloppe timbrée à votre adresse.

### **Article 12 - Droit applicable - Litiges**

Les ventes de billetterie visées aux présentes sont soumises à la loi française. En cas de litige, les tribunaux de La Rochelle (France) sont seuls compétents.